

LOGIS MAG



BULLETIN D'INFORMATION DU LOGIS - AUTOMNE 2017 - N°7



SOMMAIRE

EDITO: la fusion.....	3
UN NOUVEAU PCS AUX TROIS TILLEULS.....	4
PAROLES D'HABITANTS: Emile Biesemans.....	6
LA MINUTE RH: Stéphan Koener.....	8
LA QUESTION JURIDIQUE: les mutations obligatoires.....	10
LA QUESTION TECHNIQUE: les consommations d'eau.....	12
LES CHANTIERS AU LOGIS.....	13
LA LETTRE DES JARDINIERS.....	14
POUR UN QUARTIER PLUS PROPRE.....	15
AGENDA.....	16
FÊTE AU CHAMP DES CALLES ET DANS LES CITÉS-JARDINS.....	20
LOGIS-MIAM.....	22
LOGIS-KIDS.....	23

Encart: enquête sur la communication du Logis

Société coopérative de locataires LE LOGIS. Société civile à forme commerciale sous forme de société coopérative à responsabilité limitée. N° d'entreprise : 0401.984.430.

Siège social: Av. Georges Benoidt, 22 - 1170 Bruxelles. Editrice responsable: D. DURAND

Comité de rédaction: E. DELFOSSE, D. DURAND, S. LOODTS, G. THOMAS, D. VAN HASSEL

Mise-en-page: G. THOMAS. Diffusion: 1500 exemplaires

EDITO : LA FUSION

Cher(e)s locataires,

En 2010, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé de réduire de moitié le nombre de sociétés de logements sociaux, dans un souci de « bonne gouvernance ».

Cette diminution, de 33 à 16 sociétés, impliquait la fusion des sociétés de logements sociaux, toutes confondues, coopératives et communales.

Les sociétés coopératives ont une identité particulière fondée historiquement sur une adhésion volontaire, la participation et la solidarité de ses locataires-coopérateurs, qui détiennent en moyenne 86,5% du capital social de leur société.

Tout naturellement, le Logis a donc entamé un rapprochement avec la Société coopérative Floréal.

La demande d'agrément, introduite conjointement par les deux sociétés le 9 décembre 2014 en vue de leur future fusion, a été acceptée par la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) en mars 2015.

Les deux sociétés présentent de nombreux points communs - elles ont été créées au début des années 1920, toutes deux sont des sociétés coopératives et les deux sites ont fait l'objet d'un classement, néanmoins elles fonctionnent de façon différente. Les deux Conseils d'Administration et équipes ont travaillé de façon constructive afin d'harmoniser certaines procédures, et certains travaux sont encore en cours.

Le 19 juin 2017, le projet de fusion a été signé par les deux sociétés.

Le Logis invitera ses coopérateurs, lors d'une Assemblée Générale (AG) le 23 novembre 2017, à approuver définitivement cette fusion avec effet au 1er janvier 2018.

Si le quorum n'est pas atteint, une seconde AG sera organisée le 16 décembre. Floréal procédera de même - en Assemblée Générale - aux mêmes dates.

Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes de la fusion.

Daphné GODFIRNON & Danielle DURAND

Directrice-Gérante & Administratrice-Déléguée

Nous souhaitons faire évoluer le LOGIS MAG en tenant compte de vos envies et de vos besoins. Une enquête sur la communication du Logis est insérée avec cette édition. Donnez-nous notre avis!

(Merci à ceux et celles d'entre vous qui y ont déjà répondu via internet).

UN NOUVEAU PROJET DE COHÉSION SOCIALE AUX TROIS TILLEULS !

Rencontre avec Pierre Obolensky, coordinateur du projet, passionné et plein d'idées !

Qu'est-ce qu'un Projet de Cohésion Sociale (PCS) ?

Le but d'un PCS est de développer des projets adaptés aux besoins des habitants. Il s'agit d'un projet qui renforce la cohésion sociale entre personnes d'un quartier.

Quel est ton rôle dans ce PCS ?

Je suis coordinateur du projet. Une nouvelle collègue (Magali) arrivera en septembre. Nous travaillons en partenariat avec le Logis et le Service de prévention de la Commune, qui comprend les maisons de quartier. Je suis arrivé à Watermael-Boitsfort assez récemment, mais j'ai passé deux mois à la Maison de quartier du Dries, où j'ai déjà appris beaucoup de choses sur la commune.

Quel a été la première étape de ton travail ?

La première chose était d'écrire un « diagnostic local ». Il s'agit d'une enquête sur la vie du quartier et les besoins des habitants. Nous partons du principe que les vrais experts sont les habitants et les travailleurs de terrain, et pendant trois mois, nous avons été à la rencontre des gens, du réseau associatif, des travailleurs du Logis, des politiques, pour déterminer sur quels

thèmes nous allons travailler. Du coup, je n'étais jusqu'à maintenant pas beaucoup dans mon local mais en vadrouille dans la commune.

Quelles sont les priorités que vous avez dégagées ?

Notre première priorité est de **créer et de renforcer le lien** entre les habitants, les habitants et le Logis, avec les associations,... Pour ce faire, nous proposons d'organiser des « cafés-papote » où il sera possible de se rencontrer, discuter, échanger sur ses envies et sur ses besoins. Il est important que tout le monde puisse s'approprier ce local, quels que soient sa culture, son âge,... Nous voulons être les plus ouverts possible sur le quartier.

Nous souhaitons également être un trait d'union entre les habitants et les initiatives existantes dans le quartier. Nous voulons **informer les habitants**, notamment les nouveaux arrivants, sur ce qui existe dans le quartier, et il y a beaucoup, et les aiguiller vers les services ou les associations qui peuvent répondre à leurs besoins.

Nous aimerions aussi que les gens puissent participer de A à Z à toutes les initiatives, notamment à l'organisation de **l'inauguration de ce local**, qui aura

probablement lieu en automne. Toutes les idées sont les bienvenues !

Enfin, nous voulons que les habitants puissent contribuer à **améliorer leur quartier**. Nous souhaitons nous investir dans le « Balai d'or » début octobre (projet soutenu par la Commune) afin de sensibiliser les habitants à la propreté.

Enfin, de façon plus générale, il ressort de notre enquête qu'il manque d'espaces de rencontres et de fêtes dans le quartier, permettant aux gens de se retrouver et d'apprendre à se connaître. Le PCS pourrait être un acteur pour redynamiser la vie du quartier ! Nous travaillons étroitement en partenariat avec le Logis, plus

spécifiquement avec Géraldine et Emmanuelle, au service social, qui sont également en lien avec les locataires.

Où peut-on vous trouver?

Nous occupons l'ancienne librairie, dans le haut de la rue des Trois Tilleuls.

N'hésitez pas à passer la porte ! A partir de septembre, des permanences régulières seront organisées, ainsi qu'un horaire avec des activités, en fonction des besoins prioritaires.

Propos recueillis par Géraldine Thomas

Contact :

rue des Trois Tilleuls, 139

Tel : 02 / 356.51.12

pobolensky@wb.irisnet.be



PAROLES D'HABITANTS

Emile Biesemans (1919 – 96), policier, artiste et humaniste

Sam Biesemans nous a, à nouveau, ouvert sa porte pour partager des souvenirs et photographies de son père, **Emile Biesemans**, personnage aux multiples talents et casquettes...

Emile Biesemans, alors qu'il était **agent de police** communal, aida, pendant l'occupation nazie, des personnes recherchées par la Gestapo. Quand il savait que les Allemands préparaient une arrestation, il s'arrangeait pour prévenir la famille ! Il était très humain et disponible, et était apprécié.

Après son travail, il étudiait la criminologie, ce qui lui permettra de devenir plus tard Commissaire de police à Watermael-Boitsfort.

Emile Biesemans était aussi un **artiste** : il a réalisé plus de 2.500 œuvres (peintures, fresques, aquarelles, eaux-fortes, linogravures) que l'on trouve non seulement dans des maisons de Boisfortois ou à Bruxelles, mais aussi aux quatre coins de l'Europe.

Il était également **poète**, et écrivait aussi bien en français, qu'en néerlandais ainsi qu'en « brusselère ».

*Sam BIESEMANS, propos recueillis par
Emmanuelle DELFOSSE*



Emile peignant dans son jardin

Le Bruxellois

Je n'ai pas de patrie mère
Je suis né sur une frontière
Un peu dedans...un peu dehors
Un peu du Sud, un peu du Nord.

De Brusselaar

*'k Ben geboren aan een grens
juist op de rand.
Ik wil liefst geen vijand.
Een beetje binnen, een beetje buiten,
zowel van 't noorden als van 't zuiden*



Emile dans son atelier (rue Friquet 16) avec Elisa Van Hoe, son épouse et modèle (1953)



Place du Logis 26, devant la maison familiale au moment de la libération en 1945 (aux fenêtres les drapeaux des alliés : l'URSS et la Grande-Bretagne).



Il dessina en cette période une bande dessinée comique intitulée "Suske, agent de police" (aujourd'hui publiée au Musée de la Police).



LA MINUTE RH

Entretien avec Stephan Koener, menuisier au Logis

Quel est ton rôle au sein du Logis ?

Je suis en charge de tout ce qui touche à la menuiserie, que ce soit intérieur, comme les portes, le plancher, ou extérieur, comme les portillons de jardin et les châssis. Je suis le seul menuisier, et mon travail se partage entre les états des lieux et les interventions techniques.

Après un état des lieux de sortie, je change les serrures de la porte de rue et de la porte de jardin, et je vérifie les portes, les châssis et les sangles de volet dans la maison. Si je constate qu'un châssis est en mauvais état, je le signale au service technique. Dans certains cas, il n'y a pas beaucoup à faire, mais parfois, les dégâts sont plus importants. Dans un appartement, cela va assez vite, une demi-journée, tandis que dans une maison, cela peut prendre une journée complète, quand il n'y a pas de surprise !

J'effectue également des interventions techniques, suite à l'appel d'un locataire. Elles sont assez variées : cela peut être un problème de volet, de serrure, ou de porte qui frotte... Avec les chantiers de toiture en cours, pour le

moment, je travaille aussi au remplacement du plancher. Depuis quelques temps, je construis également des escaliers.



Qu'est-ce qui te plaît le plus au Logis ?

J'aime beaucoup la variété des interventions. Même si le travail est parfois répétitif, ce n'est jamais deux fois la même chose. J'apprécie aussi le contact avec les locataires. Avant, j'étais indépendant, donc j'ai une certaine facilité de communication avec les gens, et je peux facilement leur dire ce qui est faisable et ce qui n'est pas faisable dans leur logement.

Est-ce qu'il y a des choses difficiles dans ton métier ?

Tout dépend de comment on le conçoit. Le fait que la cité-jardin du Logis est classée nous oblige à respecter des normes strictes. C'est parfois difficile à concevoir pour certains locataires. On ne peut malheureusement pas faire ce qu'on veut, par exemple pour les châssis. C'est une difficulté majeure. Quoi qu'il en soit, quand je ne sais pas faire la réparation, j'informe le locataire que l'intervention va être reprise par un indépendant qui travaille avec le Logis, et que cela prendra plus de temps (note : car on doit, entre autre, demander des autorisations spécifiques à la Direction des Monuments et Sites).

Parle-moi d'une journée type...

Aucune journée ne se ressemble car il y a parfois des interventions prioritaires à intercaler dans le planning, par exemple s'il y a eu un vol (porte fracturée) ou si une porte est bloquée. Cela devient prioritaire sur le chantier en cours et on intervient parfois en urgence. Le planning est donc modifié en fonction des besoins.

Sinon, je passe un peu de temps aussi à l'atelier, où j'ai toute une série de machines (une scie à panneaux, une toupie, une raboteuse...) et deux établis.

Propos recueillis par Géraldine Thomas

DES NOUVELLES DU LOGIS...

Lors de sa dernière Assemblée Générale, les coopérateurs du Logis ont élu une nouvelle administratrice au sein du Conseil d'Administration: **Christine BROUILLARD**

Bienvenue également à:

- ◇ **Géraldine THOMAS**, chargée de projets - travail social collectif / communication (entrée le 24/04/2017)
- ◇ **Marine HANSENS**, employée au service locataires (entrée le 19/06/2017)
- ◇ **Isabelle SCREVE**, anciennement au service locataire, occupe désormais le poste d'assistante de direction.

Pour plus d'informations sur le Conseil d'Administration et les membres du personnel, n'hésitez pas à consulter notre site web: www.lelogis1170.be

LA QUESTION JURIDIQUE

Les mutations obligatoires, qu'est-ce-que c'est?

Face au manque criant de logements sociaux adaptés aux familles avec enfants, la Région bruxelloise impose aux Sociétés Immobilières de Service Public (SISP) de muter les locataires qui occupent des logements devenus trop grands vers des logements adaptés à leur composition de ménage.

Une mutation obligatoire consiste à déménager un locataire d'un logement devenu trop grand vers un logement adapté à sa situation familiale. Des règles légales spécifiques s'appliquent à celle-ci.

Suis-je concerné par les mutations obligatoires ?

Oui si :

- ⇒ Vous avez au minimum 2 chambres excédentaires dans votre logement.
- ⇒ Vous, ainsi que l'autre membre de votre ménage avez moins de 70 ans.

Qui sont les locataires qui sont mutés en priorité ?

Les critères de priorité, établi par le Conseil d'Administration du Logis, pour organiser les mutations sont :

- ⇒ Les ménages occupant un logement sur-adapté et ayant introduit une demande pour un logement adapté ;
- ⇒ Les ménages occupant un logement sur-adapté et présentant un arriéré de plus de 1.000 € ou équivalent à 3 mois de loyers ;
- ⇒ Les ménages occupant un logement avec le plus grand nombre de chambres excédentaires ;

Ex : les locataires disposant de 3 chambres excédentaires seront mutés avant les locataires disposant de 2 chambres excédentaires.

⇒ L'ordre croissant d'âge du titulaire et/ou membre du couple.

Ex : les locataires les plus jeunes seront mutés avant les locataires les plus âgés.

Puis-je refuser une mutation ?

Oui, mais uniquement pour les motifs suivants :

- ⇒ Le logement proposé se situe dans une autre commune ;
- ⇒ Le logement proposé se situe à plus de 5 km du logement quitté ;
- ⇒ Le loyer du nouveau logement est 15% plus élevé que le loyer du logement quitté ;
- ⇒ Le logement proposé n'est pas d'un confort semblable à celui que vous quittez (voir critères ci-dessous).

Les critères pour apprécier le confort d'un logement sont :

- ◇ l'existence d'une salle de bain,
- ◇ l'existence d'un chauffage central,
- ◇ la présence de double vitrage.

Notez que les aménagements effectués par le locataire ne sont pas pris en considération.

Que se passe-t-il si je refuse une mutation sans motif valable ?

Si vous refusez une mutation, pour des motifs différents que ceux repris, le Logis devra mettre fin au contrat de bail en vous envoyant un préavis de 6 mois.

Les mutations obligatoires sont-elles nombreuses ?

Depuis l'entrée en vigueur de cette obligation, Le Logis a effectué maximum 10 mutations par an. A titre d'exemple, en 2016, 5 mutations obligatoires ont été organisées. En 2017, 2 sont planifiées.

Comment cela se passe t'il ?

En début d'année, les ménages concernés sont conviés au bureau. Une information complète leur est alors transmise et un plan d'accompagne-

ment peut leur être proposé.

Ensuite, à plus ou moins brève échéance, lorsqu'un logement adapté se libère, celui-ci est présenté au locataire concerné. Une visite du logement a lieu et des travaux de rénovation sont entrepris. A l'issue de ceux-ci, le locataire reçoit les clés. Le premier loyer de son nouveau logement n'est pas exigé par Le Logis, et ce afin que le déménagement s'organise sereinement.

Ingrid Planckuel

Références légales :

Art 140 7° de l'ordonnance du 17 juillet 2003 portant le code bruxellois du logement.

Article 3 et 7 de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale Bruxelles du 22 septembre 2016 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 septembre 1996 organisant la location des habitations gérées par la Société du Logement de la Région bruxelloise ou par les sociétés immobilières de service public.

TEMOIGNAGE DE LOCATAIRES

Mmes L. et M. ont toutes les deux obtenu une mutation il y a un peu moins de 2 ans. Nous les avons interrogées sur leur vécu, et les avantages et les inconvénients de cette démarche.

D'après elles, l'obstacle majeur est la peur du déménagement, tant matériellement que psychologiquement. Lorsqu'on a (parfois) passé plusieurs dizaines d'années dans une maison, on ne sait pas par où commencer.

De plus, pour quelqu'un qui a toujours vécu en maison, l'idée de vivre en appartement, entouré de voisins plus proches, peut être source de stress. Enfin, on perd de l'espace, ce qui peut être une difficulté lorsqu'on a une grande famille qu'on souhaite continuer à accueillir.

D'un point de vue positif, les deux locataires soulignent qu'elles ont beaucoup gagné en confort : leur logement est de plain-pied, il y a du double vitrage et des factures d'électricité/chauffage moins importantes. Le nouveau logement nécessite aussi moins d'entretien. Elles investissent toutes deux dans les relations de voisinage et peuvent compter sur leurs voisins pour des petits services.

Pour conclure, elles estiment qu'il est plus facile de déménager tant que sa condition physique le permet, et que c'est finalement un soulagement, aussi bien pour elles que pour leurs proches. Cela doit néanmoins faire son chemin mentalement, et elles se sont senties soutenues par le Logis au cours des différentes étapes.

LA QUESTION TECHNIQUE

Les consommations d'eau

Qu'est-ce qu'une consommation moyenne ?

A Bruxelles, une personne consomme en moyenne 96 litres d'eau/jour, soit environ 3 m³ d'eau/mois. Un ménage de 5 personnes consomme donc en moyenne 180 m³/an.

Combien ça coûte ?

La tarification de l'eau est solidaire et progressive. Plus on consomme, plus le prix du m³ augmente (il y a 4 tranches, de 2,06€ à 7,95€ le m³). Son prix est calculé en fonction du nombre de m³ consommés et du nombre d'habitants (composition de ménage).

A titre d'exemple, une consommation de 30m³ pour une pers/an coûtera 86,10€ ; une consommation de 40m³ pour une pers/an coûtera 140,40€.

Comment vérifier votre consommation ?

- ⇒ En vérifiant le nombre de m³ indiqués sur votre facture
- ⇒ En relevant votre compteur Hydrobru: les 4 chiffres noirs indiquent la consommation en m³, les chiffres rouges indiquent les litres (1m³ = 1.000 l)

Si votre consommation est beaucoup plus élevée, soit vous consommez beaucoup - appareils ménagers, bains, arrosage jardin,... - soit votre installation présente une fuite. Les plus courantes sont constatées sur les chasses d'eau, le chauffe-eau, les radiateurs,...

!! Une fuite de la chasse d'eau peut coûter des centaines d'euros sur votre facture !!

Comment détecter les fuites ?

- ⇒ Le compteur tourne en continu
- ⇒ Vous entendez un bruit dans les canalisations ou au niveau de la chasse d'eau
- ⇒ Notez l'index de votre compteur d'eau le soir / ne prenez pas d'eau pendant la nuit / renotez le matin

Pour plus d'infos sur les tarifs: www.hydrobru.be

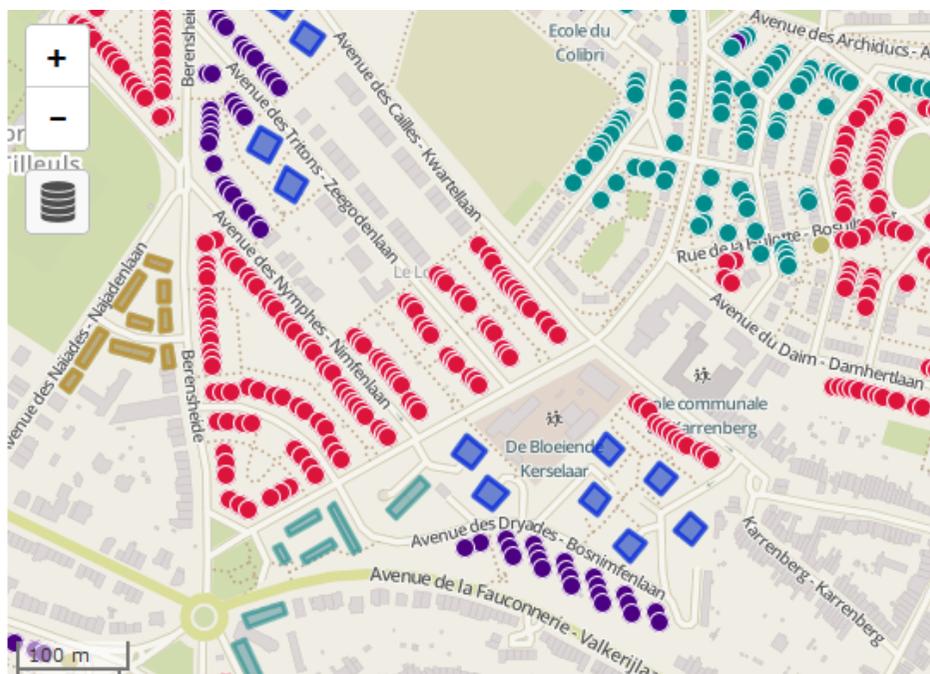


LES CHANTIERS AU LOGIS

Une carte interactive

Depuis quelques mois, les chantiers se succèdent dans le quartier du Logis, le plus visible étant le chantier de réfection des toitures. Afin de vous informer au mieux, nous avons créé une **carte web** qui vous permet de voir quelles sont les maisons / immeubles impactés par ces chantiers. Ci-dessous un aperçu de cette carte.

La carte est disponible sur le site: <http://www.lelogis1170.be/chantiers/>



-  Chantier 84 toitures - la Pointe (Nai)
-  Chantier 341 toitures
-  Chantier 199 châssis
-  Chantier 225 chaudières
-  Chantier 376 chaudières
-  Chantier 150 chauffage
-  Chantier compartimentage incendie

La carte est interactive et permet de zoomer par rue, et d'afficher chantier par chantier (en cliquant sur « l'oeil » afin de montrer ou de masquer un chantier).

Nous espérons qu'elle vous sera utile!

LA LETTRE DES JARDINIERS

Nous arrivons bientôt à la fin de l'été et le mois de septembre constitue un des mois les plus importants pour votre jardin.

Pour ceux d'entre vous qui ont un **potager**, les légumes d'été continuent à produire, tandis que commence la récolte des légumes d'automne (potirons, choux...). Vous pouvez aussi commencer à semer les légumes d'hiver. Au jardin, c'est le moment de planter les **vivaces** pour l'année prochaine, faire des boutures, et récolter les graines de certaines plantes (roses trémières, capucines,...) pour les replanter au printemps.

Nous souhaitons aussi mettre l'accent sur la **taille des haies**, qui réclame assez peu d'entretien, mais nécessite néanmoins une à deux tailles par an, généralement en avril-mai et en **septembre-octobre**. Dans la cité-jardin, il est demandé aux locataires d'effectuer la taille du côté intérieur des haies, et de les maintenir à une hauteur de 1,40m à 1,70m de haut. Quand elles sont mitoyennes, il est possible de vous ar-

ranger avec votre voisin pour la période de la taille.

Nous avons remarqué que des écrans (bambous, plastiques, toiles cirées,...) fleurissaient dans certaines haies, les empêchant de grandir correctement (*photos ci-dessous*).

Nous restructurons les haies afin qu'elles se développent de manière plus dense, et ces ajouts empêchent leur croissance. Merci d'en tenir compte.

En ce qui concerne **l'entretien des espaces verts**, nous privilégions l'entretien complet de chaque rue avant d'en entamer une nouvelle, ce qui explique peut-être que nous ne soyons pas encore passés chez vous. Cela ne saurait tarder...

Dernière petite info : malheureusement, la **cueillette des pommes** est compromise cet automne à cause des gelées tardives. Nous vous tiendrons au courant!

L'équipe des jardiniers



A éviter!

POUR UN QUARTIER PLUS PROPRE...

La Commune étudie, en concertation avec Floréal et Le Logis, des solutions visant à rendre nos cités plus propres et plus agréables à vivre.

Afin d'éviter que les ordures ménagères ne soient répandues sur les trottoirs, la **Commune met à disposition des fûts en plastique** pour protéger les sacs des renards, chats et corneilles.

- ⇒ Sur simple demande à l'adresse proprete1170@wb.irisnet.be, et pour la somme de 11€, la Commune livre à domicile un fût noir (pour contenir les sacs blancs),
- ⇒ Un fût orange par ménage (pour contenir les nouveaux sacs oranges des déchets organiques) est disponible gratuitement à la Maison communale.

Les locataires d'appartements qui manquent de place pour le stockage de ces fûts sont invités à contacter le Logis pour réfléchir à une solution de stockage dans un espace du bâtiment ou dans un enclos extérieur, à créer en concertation avec la Direction des Monuments et des Sites.

Bon à savoir : tout dépôt clandestin ou déversement de déchets en voirie peut être signalé à la Commune au 02/674 74 36. Le nécessaire sera fait par les Services de nettoyage communaux pour y donner suite dans les plus brefs délais !...

QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS VERTS?

- ⇒ **Collectes hebdomadaires de Bruxelles-Propreté**: les déchets de jardin (tontes, tailles de haie, feuilles, fleurs....) doivent être mis dans des sacs verts. Les branchages sont acceptés s'ils sont en fagot. >> collectes tous les mercredi à partir de 13h (sac sorti avant 13h).
- ⇒ Il existe plusieurs **sites de compost** au Logis où il est possible de valoriser certains déchets verts, voir le site de l'asbl Worms: www.wormsasbl.org
- ⇒ A tout moment et pour tout déchet vert, vous pouvez vous rendre à la **déchetterie régionale** (voir adresse ci-dessous).

QUE FAIRE DE VOS ENCOMBRANTS?

- ⇒ **Déchetterie régionale, 1860 chaussée de Wavre – 1160 Auderghem** (face au centre sportif de la forêt de Soignes) : meubles, déchets triés, déchets de construction (payant), autres déchets (pneus, peinture, déchets chimiques,...) - 2m³ de déchets gratuits par véhicule par jour
- ⇒ **Enlèvement par Bruxelles Propreté** : **0800/981.81** - meubles, électro-ménager,... 3m³ gratuits par ménage par an (sauf déchets de construction, qui sont payants)

AGENDA

SEPTEMBRE

- DIM 03/09** Sports open day, organisé par la Commune - *gratuit*
- SAM 09/09** Fête de la Ferme du Champ des Cailles, du collectif Baya & de la Maison de quartier des Cités-Jardins - *gratuit* - p. 20
- SAM-DIM 16-17/09** Journées du patrimoine et organisation de visites dans le quartier, par l'Espace Mémoire - *gratuit* - p. 18
- MER 20/09** Organisation d'un atelier « fabrication de produits d'entretien », le Logis - *gratuit* - p. 17
- SAM 23/09** Séance « Exploration du monde », Studio-Logis - p. 19
- SAM 23/09** Fête d'ouverture de la saison 2017-18 de la Vénérie : spectacles de rue, concerts, buffet,... - *gratuit*

OCTOBRE

- SAM 21/10** Journée «Place aux enfants», par la Commune - *gratuit*
- SAM 21/10, de 13 à 17h** Donnerie, Maison haute, par la Commune - *gratuit*
- SAM 21/10, 20h15** Séance « Exploration du monde », Studio-Logis - p. 19
- SAM 21/10, 19h** Projection « Souvenirs de commerçants : la Place Keym », Espace Delvaux, *gratuit* - p. 19
- DIM 29/10** Fête des Séniors du Studio-Logis, avec représentation de la pièce de théâtre « Paysannes », par la Compagnie buissonnière et le théâtre Alvéole - *gratuit*
- DERNIERE SEMAINE** Fête de la courge, avec les enfants (date à préciser)

NOVEMBRE

- DIM 05/11** Salon « Fête vos jeux », salons de la Maison haute – tout public - *gratuit*
- SAM 25/11, 20h15** Séance « Exploration du monde », Studio-Logis - p. 19

DECEMBRE

- SAM 02/12** Fête de la Saint-Nicolas, Studio-Logis - *gratuit*
- SAM 09/12, 19h** Projection « Raconte-moi : l'Av. des Archiducs & les Trois Tilleuls », Studio-Logis, *gratuit* - p. 19

AGENDA

VOUS CHERCHEZ DES ACTIVITÉS POUR VOS ENFANTS ?

Le site www.bruxellestempslibre.be propose une série d'activités extra-scolaires par commune, âge, et type d'activités: activités sportives, créatives,...



ATELIER PRODUITS D'ENTRETIEN: 20/09

Le saviez-vous ? Nettoyer sa maison avec des produits naturels, c'est sain, facile, écologique et bon marché grâce à de bonnes recettes maison.

Des ingrédients naturels peuvent remplacer tous les produits de nettoyage conventionnels. Ils sont très efficaces si on les utilise bien. Voici les 7 produits indispensables qui feront du bien à votre portefeuille et à l'environnement :

1. Eau
2. Microfibre
3. Vinaigre
4. Bicarbonate de soude
5. Cristaux de soude
6. Savon noir
7. Savon de Marseille



Le sujet vous intéresse? Nous organisons un **ATELIER PRATIQUE LE MERCREDI 20 SEPTEMBRE** de 14h à 16h, au Logis (gratuit).
Information / inscriptions auprès de Sébastien ou Géraldine - 0490/52.20.29.

AGENDA

ENVIE DE FAIRE DU THEATRE?

Rejoignez-nous tous les mardi après-midi au Studio-Logis!

QUOI? Exercices de formation vocale et corporelle, improvisations, jeux de langage , ... Un spectacle sera construit autour d'un thème, d'un auteur ou encore d'une histoire, et sera présenté au public en fin d'année.

QUAND? Tous les mardi de 13h30 à 15h, de début octobre à fin mai 2018

OU? Au Studio-Logis, rue des Trois Tilleuls, 139

POUR QUI? Tout public, à partir de 18 ans , aucune expérience requise, 12 participants

COMMENT? Les participants devront s'inscrire à l'Académie de Watermael-Boitsfort.
L'inscription est de 181€, sauf pour les personnes dans les catégories suivantes: chômeurs complets indemnisés, bénéficiaires du RIS/CPAS, personnes handicapées, personnes pensionnées sous le statut GRAPA, personnes inscrites dans une autre Académie de dessin ou de musique.

Cet atelier est mis en place dans le cadre d'une collaboration entre « Le Logis » et l'Académie de Musique et des Arts de la Parole de Watermael-Boitsfort. Le professeur est Sylvie Maladry.

Pour toute personne intéressée: une séance d'information aura lieu le mardi 19/09 à 13h30 au Studio-Logis.

Inscriptions auprès du Logis avant le 22/09 >> Géraldine / 0490.52.20.29

JOURNEES DU PATRIMOINE, 16-17/09

L'Espace Mémoire organise une promenade « géopoétique » à travers le Logis

- ⇒ Anne Versailles, artiste marcheuse vous accompagnera dans un parcours créatif. Vous recevrez une planche légère et un marker noir pour « CARTographier » votre parcours.
- ⇒ Départ : Studio-Logis, rue des Trois Tilleuls, 139
samedi 16 & dimanche 17/09: 14h - durée +/- 2 h - FR & NL - à partir de 9 ans
- ⇒ Réservation souhaitée à l'Espace Mémoire au 02/672.77.34
ou tilia@wb.irisnet.be

Au Studio-Logis, quelques cartes postales grand format et une projection de vues anciennes vous feront entrer dans le passé des cités-jardins.

- ⇒ Samedi 16 & dimanche 17/09: de 11h à 18h - tout public

AGENDA

SEANCES « EXPLORATION DU MONDE »

Un samedi par mois, des séances « Explorations du monde » sont organisées à la salle du Studio-Logis (rue des Trois Tilleuls 139, à 20h15). Bienvenue à toutes & tous!

Les prochaines séances auront lieu les:

- ◇ 23 septembre: « Taklamakan, les voies chinoises de la soie »
- ◇ 21 octobre: « Ethnies, voyage au cœur du monde »
- ◇ 25 novembre: « Cuba, (r)évolution d'un rêve »

TARIF : Abonnement à 6 séances = 33€

Hors abonnement = 8€/séance

Enfant de moins de 12 ans = 50%

PROJECTIONS GRATUITES & CONVIVIALES AUTOUR DES ANCIENS COMMERCES

En 2016, l'asbl « **Vivre chez soi** » et son projet « **Mémoire Vive** » a réalisé une dizaine d'interviews filmées autour du thème des anciens commerces de Watermael - Boitsfort.

Trois films ont été réalisés et des projections gratuites seront organisées dans les quartiers.

- ◇ **PREMIER VOLET - LA PLACE KEYM : le samedi 21 octobre** à 19h à la Salle Delvaux: *Raconte – moi : Souvenirs de commerçants : la place Keym.*

Agés aujourd'hui entre 62 et 96 ans, Michel, Tina, Suzanne et Jean François ont un point commun : ils ont tous grandi dans un commerce familial. Devenus parfois commerçants à leur tour, leurs souvenirs de jeunesse sont liés de près ou de loin à la place Keym autrefois appelée : place de Watermael.

- ◇ **DEUXIEME VOLET - L'AV. DES ARCHIDUCS & LES TROIS TILLEULS : le 9 décembre** à la salle du Studio-Logis : *Raconte- moi : L' Avenue des Archiducs & les Trois Tilleuls*

- ◇ **TROISIEME VOLET - RUE DE L'HOSPICE COMMUNALE & COIN DU BALAIS** : sera projeté à la Maison Haute au printemps 2018.



LE CHANT DES CAILLES ET LA MAISON DE QUARTIER DES CITÉS-JARDINS EN FÊTE !

En septembre, la Ferme du Chant des Cailles, le collectif Baya et la Maison de Quartier des Cités - Jardins s'unissent pour organiser un événement au Logis-Floréal.

Du **7 au 10 septembre**, le collectif Baya organise un festival de construction à partir de matériaux de récupération. Ce chantier participatif et convivial aménagera des structures temporaires ou légères pour le Chant des Cailles et le quartier.

Le **samedi 9 septembre** sera un moment clé et rassemblera la Journée Portes Ouvertes du Chant des Cailles, du Festival, ainsi que la Fête de Quartier.

Au programme sur le champ et dans le quartier, une auberge espagnole, des animations pour les enfants, des contes, des forums de discussion, des concerts, des visites du quartier.

L'occasion de rassembler les habitants du quartier et ceux qui veulent y faire la fête ou le découvrir investi de ces constructions temporaires. L'occasion aussi de partir à la rencontre des initiatives citoyennes du Chant des Cailles et de partager un moment festif où chacun est le bienvenu !

Plus d'info sur le site chantdescailles.be ou à septembre2017@chantdescailles.be



C'est

la fête!

Gratuit

visites
concerts
animations
dégustations
conférences
constructions
marché champêtre
auberge espagnole

À partir de 12h00

Place du

Colibri

Cailles

Watermael-Boitsfort

Maison de quartier des cités-jardins
La Ferme du Chant des Cailles
Collectif Baya

Avenue

09 septembre 2017

Avec le soutien de :



SCL Le Logis

SCL Floréal

innoviris.brussels
empowering research



Graphisme : collectif Baya
Editeur responsable : collectif Baya, 67 rue Kerckx, 1050 Ixelles

9sept2017.be

LOGIS-MIAM

Crêpes marocaines farcies au thon ou « Msemens »

Une recette proposée par Mme BOUAJAJ et son fils Mohamed, une recette du Maroc au Logis en passant par la Chine ;-).

Pâte : utiliser des crêpes toutes faites (rouleaux de printemps chinois) + 1 œuf + ½ verre d'huile (tournesol ou maïs) + ½ verre de lait (type petit verre à moutarde)

Farce : 1 poivron vert/1 rouge/1 jaune + 2 oignons + une boîte de thon à l'huile + épices (basilic, thym, herbes de Provence) + sel / poivre



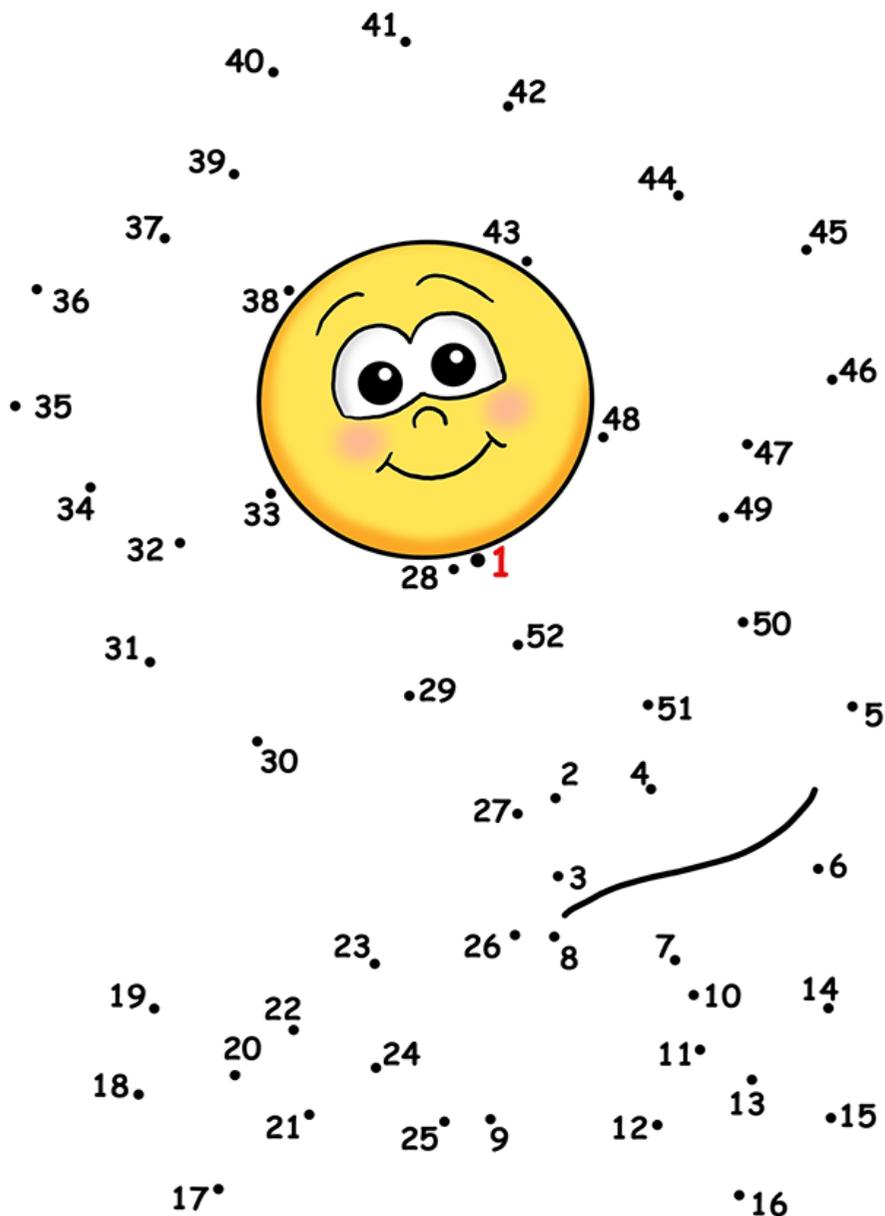
1. Préparer la farce : hacher les oignons finement et couper les poivrons en petits dés. Dans une poêle, mettre un peu d'huile. Ajouter les oignons et les poivrons. Assaisonner (sel, poivre et épices). Une fois la cuisson des oignons et poivrons terminée, ajouter le thon, laisser mijoter pendant 5 mns. Mélanger et laisser refroidir.
2. Dans un récipient, mélanger un œuf, un demi-verre d'huile et un demi-verre de lait. Badigeonner chaque feuille de pâte des deux côtés au pinceau avec ce mélange.
3. Au milieu de chaque feuille de pâte, mettre un peu de farce. Rabattre le haut sur la farce et le bas aussi afin de d'obtenir un long rectangle. Prendre le côté droit du rectangle et le rabattre au centre puis retourner le rectangle et rabattre l'autre côté vers le centre (pour éviter que la farce ne sorte lors de la cuisson).
4. Faire chauffer sans huile une poêle antiadhésive ou une "maqla" (grosse poêle marocaine). Les crêpes sont cuites lorsqu'elles sont dorées.

Merci Madame de vous être prise au jeu et de nous transmettre cette recette !
Un clin d'œil à Awatif et Mohamed pour leur participation !

Recette recueillie par Emmanuelle DELFOSSE

LOGIS-KIDS

Reliez les points!



UN COUP D'ŒIL SUR LES ACTIVITES AU LOGIS !



De gauche à droite, et de haut en bas:

1. Barbecue (chantier 341 toitures) - 2. Fête des voisins à Van der swaelmen 7-9
3. Tournesols - 4. Cerisiers en fleurs - 5. Assemblée Générale - 6. L'Art à l'Air
7. Visite au champ des cailles - 8. Fête des voisins à Van der swaelmen 7-9
9. Transhumance des moutons - 10. Distribution des courges et tournesols
11. Chantier toitures - 12. Compost de quartier - 13. chasse aux oeufs
14. Moutons à la Villa Miraval - 15. Visite au Champ des cailles
16. Barbecue (chantier 341 toitures)

**Vous souhaitez être tenus informés? Abonnez-vous à notre newsletter!
sur notre site: www.lelogis1170.be**